IRIS
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE

L'IMMIGRATION AU JAPON, ENTRE IMPÉRATIF ÉCONOMIQUE ET RÉSISTANCE SOCIÉTALE

Le gouvernement Takaichi et la politique de « l'ordre »

Andrew Bernard / Spécialiste du Japon,
Conseiller des Français de l'étranger au Japon

Novembre 2026



PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



Andrew Bernard / Spécialiste du Japon, Conseiller des Français de l'étranger au Japon

Andrew Bernard est spécialiste de la vie politique, culturelle, sociétale et anthropologique du Japon, où il vit depuis une décennie. Analyste de la géopolitique de l'Asie dans son ensemble, il s'attache à replacer les évolutions de la société nipponne dans les dynamiques régionales et internationales qui les traversent. Il est l'auteur de *L'extrême droite au Japon* (Éditions Syllepse). Il collabore à plusieurs médias consacrés à l'Asie, notamment *Asia Magazine*, *Asialyst*, *Japan Magazine*, *Korea Mag* et *Mr Japanization*, où il analyse l'actualité du Japon et de ses voisins. Il est également élu consulaire ou, plus précisément, Conseiller des Français de l'étranger au Japon.

PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE

Par son poids économique, démographique et la persistance d'une multitude de défis politiques, stratégiques et sécuritaires, l'Asie-Pacifique fait l'objet de toutes les attentions. Le programme Asie-Pacifique de l'IRIS et son réseau de chercheurs reconnu à l'échelle nationale et internationale se donnent pour objectif de décrypter les grandes dynamiques régionales, tout en analysant de manière précise les différents pays qui la composent et les enjeux auxquels ils sont confrontés.
Les champs d'intervention de ce programme sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.
Ce programme est dirigé par **Marianne Peron-Doise**, directrice de recherche à l'IRIS, et **Emmanue Lincot,** directeur de recherche à l'IRIS et professeur à l'Institut catholique de Paris.

iris-france.org

@InstitutIRIS
@InstitutIRIS
institut_iris
IRIS
IRIS - Institut de relations internationales et stratégiques

© IRIS - Tous droits réservés

LE GOUVERNEMENT TAKAICHI ET LA POLITIQUE DE « L'ORDRE »

Avec plus de quatre millions de résidents étrangers et une population qui a perdu plus de trois millions d'habitants en cinq ans, le Japon n'a jamais autant dépendu de la main-d'œuvre venue de l'extérieur. C'est pourtant le moment qu'a choisi le gouvernement de Takaichi Sanae[1] pour durcir l'accès à la naturalisation, au séjour permanent et à la propriété foncière. Perçu à l'étranger comme un raidissement nationaliste, ce tournant relève moins d'une fermeture que d'une dissociation. La porte s'ouvre plus largement au travail, elle se referme sur l'installation. Cette note en retrace la genèse, en analyse la réception dans une société plus ambivalente qu'il n'y paraît et en évalue les effets possibles sur la cohésion du pays comme sur son attractivité internationale.

Fin septembre 2026, des centaines d'étrangers faisaient la queue devant un bureau de l'immigration du centre de Tokyo pour déposer leur dossier avant le 1er octobre. Ce jour-là, les frais d'une demande de résidence permanente passaient de 10 000 à 200 000 yens (environ 1 100 euros), et les candidats allaient devoir justifier d'un revenu supérieur à la moyenne nationale et d'une maîtrise conversationnelle du japonais[2]. La scène condense un paradoxe. Jamais le Japon n'a compté autant d'étrangers (4,13 millions à la fin de 2025, soit 3,4 % de la population[3]) ni autant dépendu d'eux pour faire tourner ses usines, ses chantiers, ses établissements de soins et ses commerces. Et jamais un gouvernement n'avait fait de la « politique des étrangers » (*gaikokujin seisaku*) un marqueur aussi visible de son identité.

Vue de l'étranger, la séquence ouverte par l'arrivée au pouvoir de Takaichi Sanae, en octobre 2025, a été lue comme un raidissement nationaliste, une concession à l'aile la plus conservatrice de sa majorité et une réponse à la concurrence du Sanseitō, le parti du « Japon d'abord ». La révision de la loi sur la Maison impériale, adoptée le 17 juillet 2026, qui consacre la succession en lignée masculine et éloigne la perspective d'un règne de la princesse Aiko, a été reçue à travers la même grille de lecture[4]. Cette interprétation n'est pas fausse, mais elle

[1] Les noms de personnes japonaises sont donnés dans l'ordre en usage au Japon (nom de famille, puis prénom).

[2] « Le Japon durcit les règles sur l'acquisition de la résidence permanente pour les étrangers », AFP, reprise par *Les Nouvelles calédoniennes*, 2 octobre 2026, https://www.lnc.nc/article/le-japon-durcit-les-regles-sur-l-acquisition-de-la-residence-permanente-pour-les-etrangers

« Au Japon, Sanae Takaichi durcit les règles de résidence permanente pour les étrangers », *Euronews*, 1er octobre 2026, https://fr.euronews.com/2026/10/01/au-japon-sanae-takaichi-durcit-les-regles-de-residence-permanente-pour-les-etrangers

[3] Agence des services d'immigration (ISA), « Nombre de résidents étrangers à la fin de 2025 » (en japonais), 27 mars 2026, https://www.moj.go.jp/isa/publications/press/13_00062.html

La proportion de 3,36 % est celle calculée par l'ISA : « Les résidents étrangers dépassent les quatre millions » (en japonais), Kyodo, 27 mars 2026, https://www.sakigake.jp/news/article/20260327CO0151/

[4] « Japan's imperial family is diminishing. Plan for male-only succession could make it worse », *Associated Press*, 17 juillet 2026, https://mynews13.com/fl/orlando/ap-top-news/2026/07/17/japans-imperial-family-is-diminishing-plan-for-male-only-succession-could-make-it-worse

est incomplète. Le gouvernement qui durcit l'accès à la nationalité est aussi celui qui a fixé à plus de 1,2 million le nombre de travailleurs étrangers admissibles d'ici à 2029 dans les deux grands statuts de main-d'œuvre. Le Japon de Takaichi ne ferme pas sa porte ; il dissocie le droit de travailler du droit de s'installer.

Cette note examine d'abord les contraintes démographiques et économiques qui rendent l'immigration incontournable, puis la genèse et le contenu du tournant de « l'ordre » . Elle analyse ensuite une opinion publique plus ambivalente que ne le suggèrent les sondages, les angles morts d'une politique qui contrôle davantage qu'elle n'intègre, enfin les implications de ce choix pour la cohésion nationale et le soft power japonais.

UN PAYS D'IMMIGRATION QUI NE DIT PAS SON NOM

En 2025, le Japon a enregistré quelque 671 000 naissances, un plus bas historique pour la dixième année consécutive, et son indicateur conjoncturel de fécondité est tombé à 1,14 enfant par femme[5]. Le recensement d'octobre 2025 a confirmé l'accélération du déclin. Avec 123 millions d'habitants, étrangers compris, le pays a perdu 3,1 millions de personnes en cinq ans, la plus forte baisse jamais mesurée[6]. La population de nationalité japonaise diminue désormais de plus de 900 000 personnes par an, soit davantage que la population de Marseille[7].

Les conséquences sur le marché du travail sont considérables. Selon les projections de l'institut Recruit Works, l'offre de travail devrait passer de 65,9 millions de personnes en 2022 à 57,7 millions en 2040, laissant un déficit de plus de 11 millions de travailleurs, particulièrement aigu dans les soins aux personnes âgées, le transport routier et la construction[8]. L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) estimait en 2022 qu'il faudrait 6,74 millions de travailleurs étrangers en 2040, quatre fois plus qu'en 2020, pour

« Japan tweaks imperial law but bars women from throne », *AFP*, 17 juillet 2026, https://thesun.my/news/world-news/asia/japan-imperial-law-women-throne/

[5] Ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales (MHLW), « Statistiques démographiques 2025, chiffres annuels provisoires » (en japonais), 3 juin 2026, https://www.mhlw.go.jp/toukei/saikin/hw/jinkou/geppo/nengai25/dl/gaikyouR7houdou.pdf

[6] « Baisse record de 3,09 millions, population totale de 123,04 millions : recensement » (en japonais), *Jiji Press*, 29 mai 2026, https://www.nippon.com/ja/news/yjj2026052900224/

[7] Ministère des Affaires intérieures et des Communications, registre de la population au 1er janvier 2025 (– 908 574 ressortissants japonais en un an), présenté dans « Les Japonais en baisse record de 900 000, la population étrangère au plus haut » (en japonais), Nippon.com, 2025, https://www.nippon.com/ja/japan-data/h02503/

[8] Furuya Shōto, *Le Choc des 11 millions de travailleurs manquants* (en japonais), Tokyo, President-sha, 2024, qui présente les projections de Recruit Works Institute ; voir l'extrait publié par *President Online*, https://president.jp/articles/-/78889

atteindre les objectifs de croissance du gouvernement[9]. Les besoins sont déjà là. En octobre 2025, le Japon comptait 2 571 037 travailleurs étrangers, en hausse de 11,7 % sur un an et pour la treizième année consécutive ; 63 % des établissements qui les emploient comptent moins de trente salariés[10]. Ce sont les petites entreprises, les exploitations agricoles et les établissements de soins des régions en déclin qui en dépendent le plus.

La population étrangère a changé de visage. Fin 2025, les résidents permanents (947 125) en restaient la première composante, mais la croissance la plus rapide concernait le statut de « travailleur qualifié spécifié » (*tokutei ginō*), créé en 2019. 390 296 titulaires, en hausse de 37 % sur un an. La Chine (930 000 ressortissants), le Viêt Nam (681 000) et la Corée du Sud (407 000) dominent toujours, mais les effectifs birmans et indonésiens ont progressé d'environ un tiers en 2025, signe que les employeurs diversifient leurs bassins de recrutement[11]. Avec 3,4 % d'étrangers, le Japon reste loin des niveaux européens (8,8 % en France[12]), mais l'Institut national de recherche sur la population et la sécurité sociale (IPSS) anticipe une proportion de 10,8 % en 2070[13].

Cette réalité contraste avec une doctrine officielle inchangée. Le Japon ne mènerait pas de « politique d'immigration » (*imin seisaku*). L'archipel a multiplié les « portes latérales ». Visas réservés aux descendants d'émigrés japonais (*nikkeijin*) en 1990, programme des stagiaires techniques en 1993, statut de travailleur qualifié spécifié en 2019, sans jamais délivrer de visas fondés sur un projet d'installation, tandis que l'asile reste presque fermé, avec 187 réfugiés reconnus en 2025[14]. Le statut d'« emploi-formation » (*ikusei shūrō*), qui remplacera en avril 2027 le programme des stagiaires, longtemps critiqué pour ses abus, prolonge cette logique. Il s'agit d'importer du travail, non des citoyens. La sociologue Gracia Liu-Farrer a décrit ce « Japon immigré » qui ne se pense pas comme tel, adossé à un récit d'homogénéité ethnique dont l'historien Oguma Eiji a montré qu'il ne s'était imposé qu'après 1945[15].

[9] JICA, « Pour que le Japon devienne un pays choisi » (en japonais), 11 juillet 2022, https://www.jica.go.jp/topics/2022/20220711_01.html , qui résume le rapport de l'Institut Ogata Sadako de la JICA sur la coexistence avec les étrangers à l'horizon 2030-2040.

[10] « Travailleurs étrangers : record de 2,57 millions » (en japonais), Kyodo, 30 janvier 2026, https://www.sakigake.jp/news/article/20260130CO0070/ , d'après les données du MHLW au 31 octobre 2025.

[11] « Les résidents étrangers dépassent pour la première fois les quatre millions » (en japonais), Nippon.com, 2026, https://www.nippon.com/ja/japan-data/h02750/ , d'après l'ISA.

[12] Chloé Pariset et Pierre Tanneau, « En 2024, 6,0 millions d'étrangers vivent en France, 0,9 million y sont nés », *Insee Première*, n° 2076, 7 octobre 2025, https://www.insee.fr/fr/statistiques/8651304 .

[13] Projections de l'IPSS (2023), citées par la Japan Association of New Economy (JANE), « Pour un accueil stratégique des talents étrangers » (en japonais), 21 août 2026 : 3, https://jane.or.jp/app/wp-content/uploads/2026/08/f02c450e0b0f41c2ade31faff77127d2.pdf

[14] Nagayoshi Kikuko, « La politique du Japon à l'égard des étrangers : comment articuler vivre-ensemble et gestion des flux migratoires », Nippon.com, 2026, https://www.nippon.com/fr/in-depth/d01206/ ; sur l'asile, Kyodo, 27 mars 2026, *op. cit.*.

[15] Gracia Liu-Farrer, *Immigrant Japan: Mobility and Belonging in an Ethno-nationalist Society*, Ithaca, *Cornell University Press*, 2020.

LE TOURNANT DE « L'ORDRE »

Le durcissement n'a pas commencé avec Takaichi Sanae. Dès mai 2025, l'Agence des services d'immigration (ISA) lançait un plan « zéro séjour irrégulier » destiné à accélérer les éloignements[16]. En juillet, à quelques jours d'élections sénatoriales dominées par la question des étrangers, le Premier ministre Ishiba Shigeru installait une « tour de contrôle » interministérielle chargée de répondre aux « crimes et comportements inciviques de certains étrangers », qui avaient selon lui créé « une situation dans laquelle le public se sent inquiet et lésé »[17]. Le scrutin du 20 juillet consacra pourtant la percée du Sanseitō. Né sur YouTube pendant la pandémie, porté par le slogan « Les Japonais d'abord » et par la dénonciation d'une « invasion silencieuse », le parti de Kamiya Sōhei remporta 14 sièges et quelque 7,4 millions de voix à la proportionnelle, soit environ 12,5 % des suffrages. Pour la première fois, un parti clairement d'extrême droite dépassait 10 % des suffrages au niveau national[18].

La défaite précipita la chute d'Ishiba. Candidate à la présidence du Parti libéral-démocrate (PLD), Takaichi Sanae fit des étrangers l'un de ses thèmes de campagne, évoquant des touristes qui maltraiteraient les daims de Nara et promettant d'encadrer les acquisitions foncières[19]. Élue à la tête du PLD le 4 octobre 2025, elle devint le 21 octobre la première femme Première ministre du pays, après le départ du Kōmeitō de la coalition et la conclusion d'un accord avec le Parti de l'innovation (Nippon Ishin no Kai). Ce dernier, qui réclamait depuis septembre une « régulation du volume total » des étrangers, obtint l'inscription dans l'accord de coalition d'une « stratégie démographique » assortie d'objectifs chiffrés d'accueil et d'une « gestion quantitative » des étrangers, ainsi que la création d'un équivalent japonais du Comité pour l'investissement étranger aux États-Unis (CFIUS)[20]. Onoda Kimi, ministre de la

Oguma Eiji, *A Genealogy of "Japanese" Self-images*, trad. David Askew, Melbourne, *Trans Pacific Press*, 2002 (éd. originale : *Tan'itsu minzoku shinwa no kigen*, Tokyo, Shin'yōsha, 1995).

[16] ISA, « Plan zéro étranger en séjour irrégulier pour la sécurité et la tranquillité des citoyens » (en japonais), 23 mai 2025.

[17] « Japan launches government body to address concerns over foreigners », *Reuters*, 15 juillet 2025, https://www.arabnews.jp/en/japan/article_151506

[18] Higuchi Naoto et Koo Yoojin, « Unpacking the anti-immigrant rhetoric of Japan's rising far right », *East Asia Forum*, 29 août 2025, https://eastasiaforum.org/2025/08/29/unpacking-the-anti-immigrant-rhetoric-of-japans-rising-far-right/ ; « Le PLD égale son plus bas historique avec 12 sièges à la proportionnelle » (en japonais), Kyodo, 20 juillet 2025, https://www.sakigake.jp/news/article/20250720CO0134/
« "Japanese First" party shakes up election with alarm over foreigners », *Reuters*, juillet 2025, https://www.yahoo.com/news/japanese-first-party-shakes-election-073935630.html

[19] « Takaichi renforce sa politique des étrangers et inscrit une loi anti-espionnage dans son programme » (en japonais), Kyodo, 19 septembre 2025, https://kumanichi.com/articles/1896192 ; sur les daims de Nara, Igarashi Akira, « Comment naît la xénophobie au Japon : quel est l'impact de la politique migratoire ? », Nippon.com, 2026, https://www.nippon.com/fr/in-depth/d01220/

[20] « La Première ministre Takaichi annonce un durcissement : quel avenir pour la "politique des étrangers" ? » (en japonais), *Tōyō Keizai Online*, s.d., https://toyokeizai.net/articles/-/923465 ; ISA, documents de la 9e réunion du groupe d'experts sur les statuts de travailleur qualifié et d'emploi-formation (en japonais), qui récapitulent les engagements de l'accord de coalition, https://www.moj.go.jp/isa/content/001457650.pdf

Sécurité économique réputée proche de la Première ministre, fut chargée de la « coexistence ordonnée avec les étrangers ».

Le 23 janvier 2026, à deux semaines de législatives anticipées, le gouvernement adoptait ses « Mesures globales pour l'accueil des étrangers et une coexistence ordonnée », soit environ 150 mesures nouvelles (voir tableau[21]). La durée de résidence exigée pour la naturalisation est portée en principe de cinq à dix ans, comme pour le séjour permanent ; le seuil d'impayés médicaux déclenchant un examen renforcé à l'entrée tombe de 200 000 à 10 000 yens ; les arriérés d'impôts et de cotisations sociales seront croisés, grâce à la carte *My Number*, avec l'examen des titres de séjour ; la nationalité des acquéreurs doit être déclarée lors de l'enregistrement des biens immobiliers depuis avril 2026, et un cadre juridique des acquisitions foncières par des étrangers devait être arrêté à l'été. Une révision de la loi sur l'immigration, adoptée le 29 mai 2026 avec le soutien de la majorité et de plusieurs partis d'opposition, a ensuite relevé les plafonds légaux des frais de séjour. Selon le barème publié en juillet, un renouvellement d'un an coûte désormais 33 000 yens, contre 6 000 auparavant[22]. Pour le ministre de la Justice, Hiraguchi Hiroshi, il s'agit d'obtenir des résidents étrangers « une contribution appropriée »[23].

Tableau 1. Principales mesures relatives aux étrangers (2025-2027)

Date	Mesure	Contenu principal
Mai 2025	Plan « zéro séjour irrégulier » (ISA)	Accélération des éloignements d'étrangers en situation irrégulière
Juillet 2025	Bureau interministériel pour une coexistence ordonnée (gouvernement Ishiba)	« Tour de contrôle » sur la délinquance, le tourisme de masse et l'usage abusif des systèmes administratifs
16 octobre 2025	Réforme du visa d'entrepreneur (keiei-kanri)	Capital minimal porté de 5 à 30 millions de yens ; un salarié à

[21] *« Japan plans stricter rules to address foreigner-linked issues », Jiji Press, 23 janvier 2026, https://news.tuoitre.vn/japan-plans-stricter-rules-to-address-foreigner-linked-issues-103260123172531914.htm ; « Procédures de résidence permanente et de naturalisation durcies : l'"ordre" mis en avant » (en japonais), Kyodo, 23 janvier 2026, https://www.sakigake.jp/news/article/20260123CO0037/ ; « FOCUS: Japan to Review Foreign Resident Policy, Prioritizing "Order" », Jiji Press, 21 avril 2026, https://english.adnkronos.com/?p=18818*

[22] « Adoption de la révision de la loi sur l'immigration : forte hausse des frais de séjour » (en japonais), *Shinbun Akahata*, 30 mai 2026, https://www.jcp.or.jp/akahata/aik26/2026-05-30/2026053002_04_0.php
« Publication des nouveaux frais de séjour : 33 000 yens pour un an » (en japonais), Kyodo, 3 juillet 2026, https://kumanichi.com/articles/2009630. Le barème a été arrêté en conseil des ministres le 25 août 2026 : https://dsg.or.jp/column/other-visas/21025/

[23] « Les frais de résidence permanente portés à 200 000 yens » (en japonais), KAB, 3 juillet 2026, https://www.kab.co.jp/news/article/16697929

		plein temps ; japonais de niveau avancé (entrepreneur ou salarié) ; mise en conformité des titulaires d'ici octobre 2028
23 janvier 2026	Mesures globales pour l'accueil des étrangers et une coexistence ordonnée	Environ 150 mesures : naturalisation après dix ans de résidence (au lieu de cinq) ; seuil d'impayés médicaux abaissé de 200 000 à 10 000 yens ; contrôle des arriérés fiscaux et sociaux ; déclaration de nationalité des acquéreurs immobiliers (avril 2026)
23 janvier 2026	Plafonds d'admission de travailleurs	Environ 806 000 travailleurs qualifiés spécifiés et 426 000 en emploi-formation jusqu'en mars 2029, soit 1,23 million au total
29 mai 2026	Révision de la loi sur l'immigration	Relèvement des plafonds de frais ; au 1er octobre 2026, 200 000 yens pour la résidence permanente (contre 10 000)
24 juillet 2026	Groupe de travail sur la « gestion quantitative »	Politique de base attendue en mars 2027 ; environ 200 agents d'immigration supplémentaires ; programme de japonais et de « règles » (essai en 2028)
1er octobre 2026	Nouvelles conditions de résidence permanente	Revenu supérieur à la moyenne nationale, japonais conversationnel (application progressive)
Avril 2027	Statut d'emploi-formation (ikusei shūrō)	Remplacement du programme des stagiaires techniques

Certaines mesures visent des catégories précises. Depuis octobre 2025, le visa d'entrepreneur (*keiei-kanri*) exige un capital de 30 millions de yens au lieu de 5, l'emploi d'un salarié à plein temps, un niveau de japonais avancé chez l'entrepreneur ou son salarié et un plan d'affaires certifié par un expert, les titulaires actuels disposant de trois ans pour s'y conformer[24]. Officiellement destinée à lutter contre les sociétés-écrans, la mesure pèse surtout sur les

[24] « La réforme du visa "gestion-administration" du 16 octobre 2025 » (en japonais), Gyōsei shoshi hōjin Tree, 2026, https://office-tree.jp/blog/immigration/keiei-kanri-visa-2025-kaisei/ ; voir aussi le reportage de *Gendai Business*, https://gendai.media/articles/-/163173

petits commerçants et restaurateurs étrangers, nombreux à s'être installés avec le capital minimal. Le sociologue Igarashi Akira y voit une « discrimination statistique », qui revient à « traiter l'ensemble des ressortissants étrangers comme une entité suspecte » au nom des abus de quelques-uns[25].

Les législatives du 8 février 2026 ont validé cette orientation. Le PLD a remporté 315 sièges sur 465, la première majorité des deux tiers obtenue par un seul parti dans l'après-guerre, tandis que le Sanseitō passait de 2 à 15 députés[26]. Fort de ce mandat, le gouvernement a engagé une deuxième étape. Le 24 juillet 2026, il a créé un groupe de travail chargé de préparer d'ici à mars 2027 une politique de base de l'accueil des étrangers intégrant une « gestion quantitative », c'est-à-dire un pilotage de leur part dans la population, qui doit « naturellement » y figurer selon la ministre Onoda[27]. Le même jour, il annonçait le recrutement de quelque 200 agents d'immigration supplémentaires pour intensifier la lutte contre le séjour irrégulier, alors même que le nombre d'étrangers restés au-delà de la durée autorisée (pour certains de quelques jours seulement) avait reculé de 8,5 % en un an, à 68 488 au 1er janvier 2026[28].

Ce volet restrictif ne doit pas masquer l'autre face de la politique gouvernementale. Le jour même où il adoptait ses mesures globales, le conseil des ministres fixait à quelque 426 000 le nombre de travailleurs admissibles dans le statut d'emploi-formation pour ses deux premières années, et à quelque 806 000 celui des travailleurs qualifiés spécifiés jusqu'en mars 2029, soit un plafond cumulé d'environ 1,23 million de personnes[29]. Le statut de travailleur qualifié couvre désormais dix-neuf secteurs, et la demande est telle que le plafond fixé pour la restauration (50 000 personnes) devait être atteint dès le printemps 2026, ce qui a conduit à suspendre les nouvelles admissions dans ce secteur[30]. Attentif, semble-t-il, aux demandes du patronat, le PLD s'est d'ailleurs gardé d'inscrire un plafonnement global du nombre d'étrangers dans son programme électoral[31]. La politique de Takaichi ne réduit donc pas les

[25] Igarashi Akira, *op. cit.*

[26] « Japan election results confirm super-majority for Takaichi's party », *AFP*, 10 février 2026, https://malaymail.com/news/world/2026/02/10/japan-election-results-confirm-super-majority-for-takaichis-party/208699.

[27] « Le Japon envisage de fixer un plafond à la part des étrangers dans la population », *Jiji Press*, 24 juillet 2026, https://www.nippon.com/fr/news/yjj2026072400109/

[28] ISA, « Nombre d'étrangers en séjour irrégulier au 1er janvier 2026 » (en japonais), https://www.moj.go.jp/isa/publications/press/13_00061.html

[29] « Plafond de 1,23 million pour les travailleurs qualifiés spécifiés et l'emploi-formation » (en japonais), *Rōdō Shinbun*, 9 janvier 2026, https://www.rodo.co.jp/news/211244/ ; sur la décision du 23 janvier, *Nihon Shokuryō Shinbun*, 25 mai 2026, https://news.nissyoku.co.jp/archives/company/出入国在留管理庁

[30] ISA, « Gestion du plafond d'admission dans le secteur de la restauration » (en japonais), https://www.moj.go.jp/isa/applications/ssw/03_00001.html (suspension des nouveaux certificats à compter du 13 avril 2026).

[31] « 2026 POLLS: JIP, Sanseito Call for Cap on Foreigners in Japan », *Jiji Press*, 3 février 2026, https://english.adnkronos.com/2026/02/03/2026-polls-jip-sanseito-call-for-cap-on-foreigners-in-japan/

flux, elle les canalise vers des statuts temporaires et rend plus coûteux, plus long et plus incertain le passage à l'installation durable. Comme le relève la sociologue Nagayoshi Kikuko, le gouvernement « a certes ouvert la porte aux migrants venant travailler avec une carte de séjour temporaire, mais il n'aborde pas frontalement le problème du "séjour temporaire prolongé" », principale passerelle vers une installation de fait[32].

Le tournant est aussi sémantique. Le passage du « vivre-ensemble » (*kyōsei*) à la « coexistence ordonnée » (*chitsujo aru kyōsei*) place la question des étrangers sous le signe de l'ordre public et de la sécurité nationale. En réunissant dans un même ensemble résidents, touristes et investisseurs, achats de terres à proximité d'installations de défense et projet de loi anti-espionnage, le gouvernement opère ce que l'école de Copenhague nomme une « sécuritisation ». La présence étrangère cesse d'être d'abord un enjeu de travail et de politique sociale pour devenir une menace potentielle pour la souveraineté[33]. La crise ouverte avec la Chine en novembre 2025 par les propos de la Première ministre sur Taïwan renforce cette lecture, la communauté chinoise, première du pays, se retrouvant au cœur des débats sur le foncier, les visas d'entrepreneur et le renseignement. Tokyo fait néanmoins valoir que nombre de ces mesures l'alignent sur les pratiques des autres membres du G7, qu'il s'agisse du contrôle des acquisitions immobilières ou du niveau des frais de séjour,[34] un argument qui complique la lecture purement « nationaliste » de sa politique.

UNE OPINION INQUIÈTE, MAIS PLUS AMBIVALENTE QU'IL N'Y PARAIT

Le durcissement gouvernemental répond à une évolution réelle de l'opinion. Selon l'enquête du *Yomiuri Shimbun* et de l'université Waseda, 59 % des Japonais s'opposaient fin 2025 à un accueil actif de travailleurs étrangers, contre 46 % un an plus tôt[35]. Le panel de l'Institut des sciences sociales de l'université de Tokyo, qui suit les mêmes personnes dans la durée, enregistre une progression de l'opposition à de nouvelles arrivées de 35,6 % en 2024 à 56,3 % en 2026, plus marquée encore chez les jeunes et chez ceux qui estiment que « la société

[32] Nagayoshi Kikuko, *op. cit.*
[33] Barry Buzan, Ole Wæver et Jaap de Wilde, *Security: A New Framework for Analysis*, Boulder, Lynne Rienner, 1998. Nagayoshi Kikuko (art. cit.) critique elle aussi l'amalgame entre touristes, investisseurs et résidents dans une même « politique des étrangers ».
[34] « La plupart des pays du G7 réglementent les transactions immobilières » (en japonais), Kyodo, 8 janvier 2026, https://www.sakigake.jp/news/article/20260108CO0081/ ; sur la hausse des frais présentée comme un alignement sur les niveaux européens et américains, voir la synthèse de presse du cabinet Solution Supporter, https://solution-supporter.jp/visa/neage20250205
[35] « Survey finds 59% of Japanese opposed to actively accepting foreign workers », *The Yomiuri Shimbun*, 3 décembre 2025, https://asianews.network/?p=243054

japonaise n'a pas d'espoir »[36]. L'enquête de Waseda sur l'internationalisation indique que 73 % des personnes interrogées craignent que l'augmentation du nombre d'étrangers ne trouble « la sécurité et l'ordre », une crainte d'autant plus forte que les répondants s'informent sur les réseaux sociaux[37]. Dès novembre 2025, la politique de fermeté du gouvernement recueillait 66 % d'opinions favorables, contre 24 % d'inquiets[38].

Ces chiffres appellent cependant la prudence. La formulation des questions pèse d'abord lourd. Interrogés par l'agence Jiji en mai 2026, 58,2 % des Japonais restaient favorables à l'accueil de davantage de travailleurs étrangers, même si ce soutien s'érode vite, il atteignait 71,8 % en 2024[39]. Une partie de l'hostilité déclarée relève ensuite d'un effet de conformité. Une expérience de liste menée par le politiste Peter Chai, qui garantit l'anonymat des réponses, montre que 59,2 % des personnes interrogées se disent favorables à une restriction de l'immigration lorsqu'on leur pose directement la question, mais 32,6 % seulement lorsque leur réponse ne peut leur être attribuée. Là où les normes sociales incitent, dans les sociétés occidentales, à dissimuler les préjugés, elles pousseraient au Japon à afficher plus de fermeté qu'on n'en éprouve. La même étude relève toutefois une hostilité plus forte envers les résidents chinois (54,3 %) qu'envers les Sud-Coréens (42,7 %), signe du poids du contexte géopolitique[40]. La jeunesse, enfin, est partagée. Plus tolérante dans l'ensemble, elle est aussi la classe d'âge où l'opposition progresse le plus vite et celle où le Sanseitō trouve le plus de soutiens, en particulier parmi les hommes de 20 à 40 ans[41].

L'inquiétude se nourrit moins de l'expérience directe que d'un faisceau de facteurs comme l'afflux touristique (42,7 millions de visiteurs en 2025, un record), l'arrivée d'étrangers dans des territoires ruraux qui n'en avaient jamais accueilli et la circulation de rumeurs en ligne[42]. L'affaire des « villes d'attache africaines » en offre une illustration saisissante. En août 2025, à l'occasion de la neuvième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 9), la JICA avait désigné Kisarazu, Nagai, Sanjō et Imabari comme « villes

[36] Université de Tokyo, Institut des sciences sociales, « Comment évoluent les attitudes à l'égard de l'accueil des étrangers ? » (en japonais), 7 août 2026, https://www.u-tokyo.ac.jp/content/400294120.pdf

[37] Projet « Internationalisation et participation politique des citoyens » (dir. Tanabe Shunsuke), « Enquête 2025 : résultats » (en japonais), université Waseda, 2026, https://prj-ipa.w.waseda.jp/wp-content/uploads/2026/04/Press2025.pdf

[38] Sondage de l'*Asahi Shimbun* publié le 17 novembre 2025, cité par Peter Chai, « Don't believe everything you read in the media about Japan's strong anti-immigrant sentiment », *The Interpreter*, Lowy Institute, 27 novembre 2025, https://www.lowyinstitute.org/the-interpreter/don-t-believe-everything-you-read-media-about-japan-s-strong-anti-immigrant

[39] « FOCUS: Support for More Foreign Workers in Japan Falls below 60 Pct », *Jiji Press*, 23 juillet 2026, https://english.adnkronos.com/2026/07/23/focus-support-for-more-foreign-workers-in-japan-falls-below-60-pct/

[40] Peter Chai, *op. cit*.

[41] Peter Chai, « As Japan's popularity booms, survey shows strong anti-foreigner sentiment », *The Conversation*, repris par *Asia Times*, juin 2026, https://asiatimes.com/2026/06/anti-foreigner-sentiment-strong-and-rising-in-japan-survey/ ; Université de Tokyo, communiqué cité ; sur l'électorat du Sanseitō, *Reuters*, juillet 2025, art. cit.

[42] Office national du tourisme japonais (JNTO), estimation du 21 janvier 2026 (42 683 600 visiteurs, + 15,8 %), https://yamatogokoro.jp/inbound_data/59128/

d'attache » (*hōmutaun*) du Nigeria, de la Tanzanie, du Ghana et du Mozambique, dans le cadre de simples échanges humains. Un communiqué erroné de la présidence nigériane évoquant un visa spécial suffit à déclencher une campagne en ligne prédisant que « le Japon va être envahi ». En un mois, les quatre municipalités reçurent quelque 36 000 appels et messages d'inquiétude ou de protestation, et la JICA renonça au projet le 25 septembre[43].

À Kawaguchi, dans la banlieue nord de Tokyo, les quelque 2 000 à 3 000 Kurdes de Turquie installés depuis les années 1990 sont devenus la cible de rassemblements et de campagnes de dénigrement. La justice a dû interdire des manifestations haineuses aux abords des locaux de l'Association culturelle kurde du Japon, et les élections municipales et législatives de 2026 ont donné lieu à des discours de campagne ouvertement xénophobes[44]. Faute d'une loi générale contre les discriminations, la loi de 2016 sur l'élimination des discours de haine ne prévoit aucune sanction, ces dérives restent pour l'essentiel impunies.

La société japonaise ne parle pas pour autant d'une seule voix. Réunis à Aomori en juillet 2025, les quarante-sept gouverneurs de préfecture ont adopté à l'unanimité une déclaration « rejetant l'exclusivisme et la xénophobie », assortie de propositions rappelant que si « l'État voit les étrangers comme des "travailleurs", les collectivités locales les voient comme des "habitants" et des "résidents", au même titre que les Japonais »[45]. Plusieurs assemblées municipales ont depuis voté des motions dans le même sens[46]. Le monde économique plaide pour un « accueil stratégique » des talents étrangers[47], et le *Nihon Keizai Shimbun* appelait récemment le pays à « cesser de considérer les étrangers uniquement comme une main-d'œuvre temporaire »[48]. Le véritable clivage oppose moins partisans et adversaires de l'immigration qu'un État central qui gère des flux et des collectivités qui gèrent des habitants.

[43] « JICA retire "Africa Hometown" : quels changements pour les quatre villes ? » (en japonais), *J-Cast News*, 26 septembre 2025, https://www.j-cast.com/2025/09/26507891.html ; éditorial de l'*Akita Sakigake Shinpō*, 3 octobre 2025, https://www.sakigake.jp/news/article/20251003AK0003/

[44] Jiyū Hōsōdan (Association des juristes pour la liberté), résolution du 17 janvier 2026 (en japonais) ; « La "haine électorale" s'intensifie à nouveau » (en japonais), Kyodo, 19 janvier 2026, https://www.sakigake.jp/news/article/20260119CO0115/ ; sur l'ordonnance du tribunal de district de Saitama, *Kanagawa Shimbun*, novembre 2024, https://www.kanaloco.jp/news/social/article-1128280.html

[45] Association nationale des gouverneurs, « Déclaration d'Aomori », juillet 2025 (en japonais), https://www.wic-net.com/material/static/00021093/00021093.pdf ; sur les « Propositions pour l'accueil des étrangers et une société de coexistence multiculturelle » adoptées à cette occasion, *Shinbun Akahata*, 25 juillet 2025, https://www.jcp.or.jp/akahata/aik25/2025-07-25/2025072502_02_0.html

[46] Par exemple, assemblée de l'arrondissement d'Ōta (Tokyo), « Motion pour la réalisation d'une société de coexistence multiculturelle » (en japonais), 4 mars 2026, https://www.city.ota.tokyo.jp/gikai/kugikai_katsudou/ketsugi/r_8/20260304_ikensyo_tabunka.html

[47] JANE, *op. cit.*

[48] Cité par l'AFP, 2 octobre 2026, *op. cit.*

L'INTÉGRATION, ANGLE MORT D'UNE POLITIQUE DE CONTRÔLE

Le gouvernement ne néglige pas entièrement l'intégration. Il prépare un programme d'apprentissage du japonais et des « règles » de la société japonaise, dont l'expérimentation doit commencer en 2028, et le ministère de l'Éducation ouvrira en 2027 des classes pilotes d'accueil linguistique précoce[49]. Mais l'intégration y est conçue comme une condition d'accès aux droits (maîtrise du japonais pour le séjour permanent et le respect des règles et des usages) bien plus que comme un investissement public. Le Japon rejoint ainsi, avec retard, le modèle d'« intégration civique » adopté depuis les années 2000 par plusieurs pays européens[50], dont la France, qui exige depuis le 1er janvier 2026 un niveau B2 de français pour la naturalisation[51].

Les besoins sont pourtant considérables. En mai 2025, 84 759 élèves des écoles publiques avaient besoin d'un soutien en japonais, deux fois plus qu'il y a dix ans, et 9 699 d'entre eux n'en recevaient aucun. Présents dans 39 % des écoles publiques, ces élèves y sont souvent isolés (huit écoles concernées sur dix en comptent moins de dix), ce qui complique l'affectation d'enseignants spécialisés. Leur taux d'accès à l'université a reculé de 46,6 % à 41,2 % en deux ans, et près de la moitié (49,6 %) de ceux qui entrent dans la vie active à l'issue du lycée occupent un emploi non régulier[52]. Enfin, 9 153 enfants étrangers en âge de scolarité obligatoire risquent de n'être scolarisés nulle part, l'obligation scolaire ne s'appliquant pas, en droit japonais, aux enfants de nationalité étrangère[53].

Sur le marché du travail, la segmentation est nette. D'après le recensement de 2020, 14 % des hommes japonais salariés occupent un emploi non régulier, contre 53 % des Brésiliens, 45 % des Indonésiens et environ 40 % des Vietnamiens, Népalais et Péruviens. Variables d'ajustement en période de crise, ces travailleurs voient en outre leurs futures pensions compromises par la précarité de leurs carrières. Le risque est celui d'une société à deux

[49] Jiji Press, 24 juillet 2026, *op. cit.*
« Nearly 85,000 students in Japan need help with Japanese language, survey finds », *The Yomiuri Shimbun*, 26 mai 2026, https://asianews.network/?p=276516

[50] Christian Joppke, « Beyond National Models: Civic Integration Policies for Immigrants in Western Europe », *West European Politics*, vol. 30, n° 1, 2007, p. 1-22.

[51] Loi n° 2024-42 du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration, qui exige aussi un niveau A2 pour la carte de séjour pluriannuelle et B1 pour la carte de résident ; voir « Séjour et naturalisation en France : de nouvelles exigences entrent en vigueur », *TelQuel*, 5 janvier 2026, https://telquel.ma/instant-t/2026/01/05/sejour-et-naturalisation-en-france-de-nouvelles-exigences-entrent-en-vigueur_1968694/

[52] « 84 000 élèves du public ont besoin d'un enseignement du japonais, un record » (en japonais), Kyodo, 25 mai 2026, https://www.sakigake.jp/news/article/20260525CO0110/, d'après le ministère de l'Éducation (MEXT) ; « Les élèves ayant besoin d'un enseignement du japonais multipliés par 2,5 en quinze ans » (en japonais), Nippon.com, 2026, https://www.nippon.com/ja/japan-data/h02821/

[53] Kyodo, 25 mai 2026, *op. cit.*. L'article 26 de la Constitution fait obligation aux citoyens (*kokumin*) de faire instruire les enfants dont ils ont la charge ; les enfants étrangers sont admis gratuitement dans les écoles publiques, sans y être tenus. Voir MEXT, « Lignes directrices sur la promotion de la scolarisation des enfants étrangers » (en japonais), 1er juillet 2020.

vitesses, où la nationalité recouvrirait la classe sociale, et le durcissement de l'accès à l'installation pourrait l'aggraver. Les flux de résidents permanents (environ 35 000 par an) et de naturalisations (autour de 10 000 par an depuis 2010, contre 18 000 au pic de 2003) n'ont jamais été le moteur de la croissance de la population étrangère, qui tient à la multiplication des séjours temporaires. Rendre l'installation plus coûteuse et plus aléatoire risque donc moins de réduire le nombre d'étrangers de longue durée que d'accroître celui des résidents privés de statut stable. Le Japon peine d'ailleurs déjà à retenir ceux dont il a besoin. En 2018, seuls 38,5 % des étrangers interrogés par l'équipe de Nagayoshi Kikuko souhaitaient s'installer définitivement dans l'archipel[54].

Les discriminations du quotidien restent par ailleurs peu encadrées. Selon une enquête réalisée pour le ministère de la Justice, 39,3 % des étrangers ayant cherché un logement au cours des cinq années précédentes s'étaient vu refuser une location parce qu'ils étaient étrangers. En janvier 2024, trois résidents d'origine étrangère, parmi lesquels des titulaires de la nationalité japonaise et de la résidence permanente, ont saisi le tribunal de district de Tokyo pour faire reconnaître l'illégalité des contrôles d'identité fondés sur l'apparence, une pratique contre laquelle le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale avait appelé dès 2020 les États parties, dont le Japon, à légiférer[55]. Dans un contexte où le discours politique fait des étrangers un problème d'ordre public, ces pratiques risquent de se banaliser.

COHÉSION NATIONALE ET *SOFT POWER*

Le Japon aborde ce tournant fort d'un capital d'image exceptionnel. Premier du *Nation Brands Index* d'Anholt en 2023 (une première pour un pays asiatique), il occupait de nouveau ce rang en 2025, devant l'Allemagne et le Canada[56]. Ce prestige repose largement sur l'attrait de sa culture, sur sa sécurité, la propreté et sur l'hospitalité prêtée à sa population, c'est-à-dire sur les dimensions mêmes que le débat sur les étrangers met en jeu. Le tourisme en est la

[54] Nagayoshi Kikuko, *op. cit.* ; voir aussi Nagayoshi Kikuko, *Les Immigrés et la société japonaise* (en japonais), Tokyo, Chūō kōron shinsha, 2020.

[55] Centre pour la promotion de l'éducation et de la sensibilisation aux droits de l'homme, *Rapport d'enquête sur les résidents étrangers* (en japonais), étude réalisée pour le ministère de la Justice, mars 2017
« Contrôler quelqu'un en raison de sa race ou de sa couleur de peau est illégal : des hommes d'origine étrangère attaquent l'État » (en japonais), *Bengo4.com*, 29 janvier 2024, https://www.bengo4.com/c_18/n_17114/ ; Human Rights Watch, 2 février 2024, https://www.hrw.org/ja/news/2024/02/02/japan-police-accused-racial-profiling

[56] Ipsos, « Nation Brands Index 2023: Japan takes the lead for the first time in NBI history », 1er novembre 2023, https://ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2023-10/NBI-2023-PRESS-RELEASE-FINAL.pdf ; Office national allemand du tourisme (GNTB), « Nation Brands Index 2025: Top position for Germany's brand value in European comparison », 9 octobre 2025, https://www.germany.travel/en/newsroom/newsroom-detail.html?id=3409407

traduction la plus visible vu que les visiteurs étrangers ont dépensé 9 456 milliards de yens en 2025[57].

Or la séquence 2025-2026 a installé dans la presse internationale l'image d'un Japon replié sur lui-même. Les dépêches d'agence qualifient volontiers la Première ministre d'« ultranationaliste » et rattachent chacune de ses mesures à la montée du « Japon d'abord »[58]. La réforme de la loi sur la Maison impériale a renforcé cette perception. Juridiquement, elle ne modifie pas la situation de la princesse Aiko, exclue de la succession par la loi de 1947, et permet même aux princesses de conserver leur statut après leur mariage, sans que leur conjoint ni leurs enfants n'y accèdent. Mais en ouvrant l'adoption de descendants masculins des onze branches collatérales écartées en 1947, dont les fils pourront régner, elle consacre le principe de la lignée masculine au moment où 72 % des Japonais se disent favorables à une impératrice et où 23 % seulement approuvent l'accession au trône des fils d'adoptés[59]. La Première ministre a invoqué « le fait historique sans équivalent » d'une lignée maintenue par les hommes depuis cent vingt-six générations, tandis qu'au sein même du PLD, le vétéran Murakami Seiichirō jugeait « parfaitement scandaleux » d'exclure que la princesse Aiko puisse régner[60]. Vus de l'étranger, les deux dossiers procèdent d'une même conception généalogique de la nation, où l'appartenance se transmet par le sang. Cette lecture est sans doute réductrice, car la politique migratoire procède d'arbitrages économiques étrangers à la question dynastique. Mais elle façonne la réputation du pays.

Le risque le plus concret concerne l'attractivité du Japon auprès des travailleurs et des étudiants dont il a besoin. La JICA soulignait dès 2022 que la croissance économique et la baisse de la natalité dans les principaux pays d'origine allaient y raréfier la main-d'œuvre et durcir la concurrence pour l'attirer, et appelait le Japon à soigner sa « marque » et la confiance qu'il inspire[61]. La Corée du Sud, Taïwan, l'Allemagne ou les monarchies du Golfe recrutent dans les mêmes bassins, parfois à des salaires qu'un yen affaibli ne permet plus d'égaler. Dans ce contexte, des frais de séjour multipliés par cinq à vingt, des conditions de revenu pour la

[57] Agence du tourisme, conférence de presse du 21 janvier 2026, résumée par *Hōnichi Lab*, https://honichi.com/news/2026/01/23/chokankaiken/

[58] Voir par exemple AFP, 2 octobre 2026, *op. cit.*., et *Reuters*, juillet 2025, art. cit.

[59] « La loi révisée sur la Maison impériale adoptée : maintien de la lignée masculine, conformément aux vœux du gouvernement Takaichi » (en japonais), Kyodo, 17 juillet 2026, https://kumanichi.com/articles/2014710 ; sondage de l'*Asahi Shimbun* (mai 2026) cité par l'AFP, *Taipei Times*, 12 juillet 2026, https://www.taipeitimes.com/News/world/archives/2026/07/12/2003860632 ; sondage du *Mainichi Shimbun* (juin 2026) cité par l'AFP, 17 juillet 2026, art. cit. Sur le statut des conjoints et des enfants des princesses : *Shūkan Josei Prime*, https://www.jprime.jp/articles/print/42450

[60] « Japan revises law on royals, keeps blocking women from throne », NPR, 17 juillet 2026, https://www.gpb.org/news/2026/07/17/japan-revises-law-on-royals-keeps-blocking-women-throne ; sur Murakami Seiichirō, AFP, 17 juillet 2026, art. cit.

[61] JICA, « Enjeux à l'horizon 2030-2040 » (en japonais), 3 février 2022, https://www.jica.go.jp/jica-ri/ja/news/event/tfpeil0000002f5m-att/20220203_02.pdf

résidence permanente et un climat politique perçu comme hostile pèsent sur les choix des candidats à l'expatriation, à commencer par les plus qualifiés, qui disposent d'alternatives. Le Japon demeure attractif (il accueillait 464 784 étudiants étrangers fin 2025[62]), mais cet attrait n'est pas acquis.

La dimension diplomatique n'est pas moins sensible. Les travailleurs étrangers viennent pour une large part d'Asie du Sud-Est, au cœur de la stratégie japonaise pour un « Indo-Pacifique libre et ouvert ». La manière dont Tokyo traite leurs ressortissants est observée à Hanoï, Jakarta, Phnom Penh ou Manille. L'échec des « villes d'attache » a terni le volet humain de la TICAD, au moment où le Japon cherche à se distinguer de la Chine en Afrique. Pékin a montré qu'il savait faire de la sécurité de ses ressortissants un levier de pression. Son appel du 14 novembre 2025 à éviter les voyages au Japon, après les déclarations de Takaichi Sanae sur Taïwan, a fait chuter de plus de moitié le nombre de visiteurs chinois (− 57,3 % en juin 2026) et entraîné, à partir d'avril 2026, un recul de la fréquentation touristique totale[63]. Une politique des étrangers perçue comme dirigée contre les Chinois fournirait à Pékin un argument de plus pour dépeindre le Japon comme hostile, au moment où Tokyo cherche à rallier ses partenaires asiatiques.

DES BRAS OU DES HOMMES ?

Le Japon de Takaichi Sanae n'a pas choisi la fermeture. Il a choisi un compromis qui consiste à accueillir davantage de travailleurs pour répondre aux besoins des entreprises, tout en donnant des gages à un électorat inquiet par la restriction de l'accès à l'installation et à la propriété. Ce compromis obéit à une logique politique cohérente qui est de priver le Sanseitō du monopole de la question en reprenant une partie de son agenda.

L'expérience européenne invite à la prudence. En 1965, l'écrivain suisse Max Frisch résumait l'impasse de la politique de son pays envers les travailleurs immigrés d'une formule restée célèbre : « On a fait appel à des bras, et ce sont des hommes qui sont venus »[64]. Les « travailleurs invités » d'hier sont devenus les immigrés d'aujourd'hui, et les sociétés qui ont

[62] Nippon.com, 2026, *op. cit*., d'après l'ISA.
[63] « Tensions autour de Taïwan : la Chine déconseille les voyages au Japon », AFP, *La Libre Belgique*, 15 novembre 2025, https://www.lalibre.be/international/asie/2025/11/15/tensions-autour-de-taiwan-la-chine-deconseille-les-voyages-au-japon-QH5N4J526ZCPZFVUIWT6XAEMK4/ ; données du JNTO résumées par *Aviation Wire*, 16 juillet 2026, https://www.aviationwire.jp/archives/tag/jnto
[64] Max Frisch, avant-propos à Alexander J. Seiler, *Siamo italiani – Die Italiener. Gespräche mit italienischen Arbeitern in der Schweiz*, Zurich, EVZ-Verlag, 1965 : « Man hat Arbeitskräfte gerufen, und es kommen Menschen ».

tardé à le reconnaître l'ont payé en ségrégation et en défiance. Le Japon dispose d'un avantage dont l'Europe n'a pas su profiter, il peut encore anticiper.

Deux échéances diront dans quelle direction il s'engage. La politique de base attendue en mars 2027, qui devra préciser ce que recouvre la « gestion quantitative », et l'entrée en vigueur de l'emploi-formation en avril suivant. Soit le Japon s'oriente vers un modèle de rotation à la manière de Singapour ou des monarchies du Golfe, où l'étranger demeure un travailleur de passage, au prix d'une fragilisation de sa cohésion sociale et de son attractivité. Soit il assume une politique d'immigration explicite, avec des voies d'installation lisibles, un investissement massif dans la langue et l'école et une législation antidiscriminatoire. Ce que réclament, chacun à sa manière, les gouverneurs, une partie du patronat et nombre de chercheurs. De cet arbitrage dépendra aussi son *soft power*. Un pays qui a fait de l'hospitalité (*omotenashi*) un élément de son image internationale peut difficilement traiter en simples passants ceux qui font tourner son économie.

L'expertise stratégique en toute indépendance

PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE

IRIS
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France
+ 33 (0) 1 53 27 60 60
contact@iris-france.org

iris-france.org

L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.